

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2025****NOMBRE :**

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 18
- de votants 25

L'an deux mil vingt cinq

Le seize juin

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après
convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

OBJET**CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT
DU NORD - RÉALISATION DE PASSAGES
PIÉTONS - MISE EN ACCESSIBILITÉ DES
TROTTOIRS – ENTRETIEN ULTÉRIEUR**Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G.
COLLET C. DESROUSSEUX JM. DELANNOY H. DUMOULIN S.
GLINEUR B. MERESSE A. MALABOEUF G. MONTAY H.
LEDOUX L. BLONDEAU MP. THUILLET A. AIT BAH S. SPOTO
V. PORQUET C. MERCIERLe Maire certifie que le compte rendu de
cette délibération a été affiché à la porte
de la mairie le 17/06/2025Etaient excusés : S. PIROTTE L. PHILIPPE B. LE MAIGNENT
C. RIFF A. DEVEMY F. COQUELET C. GRAND JC. REZIGA I.
PLOUVIEREt que la convocation du Conseil avait été
faite le 11/06/2025Procurations respectives à : B. MERESSE JM. DELANNOY P.
BAUDRIN C. COLLET D. RAMEZ H. LEDOUX S. GLINEURUn scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour
remplir les fonctions de secrétaire.

il est envisagé de procéder à l'installation de 8 passages piétons avec mise en accessibilité des trottoirs : 2 d'entre eux sont situés sur des routes départementales rue Henri Bantegnien et rue Pierre Vanderbecq. Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer avec le département du Nord une convention relative à ces travaux et à leur entretien ultérieur.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention relative à la création de passages piétons et à leur entretien ultérieur.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 17/06/2025

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

